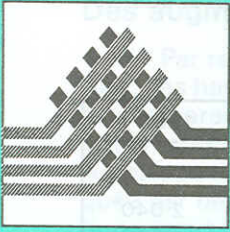


Premières Informations



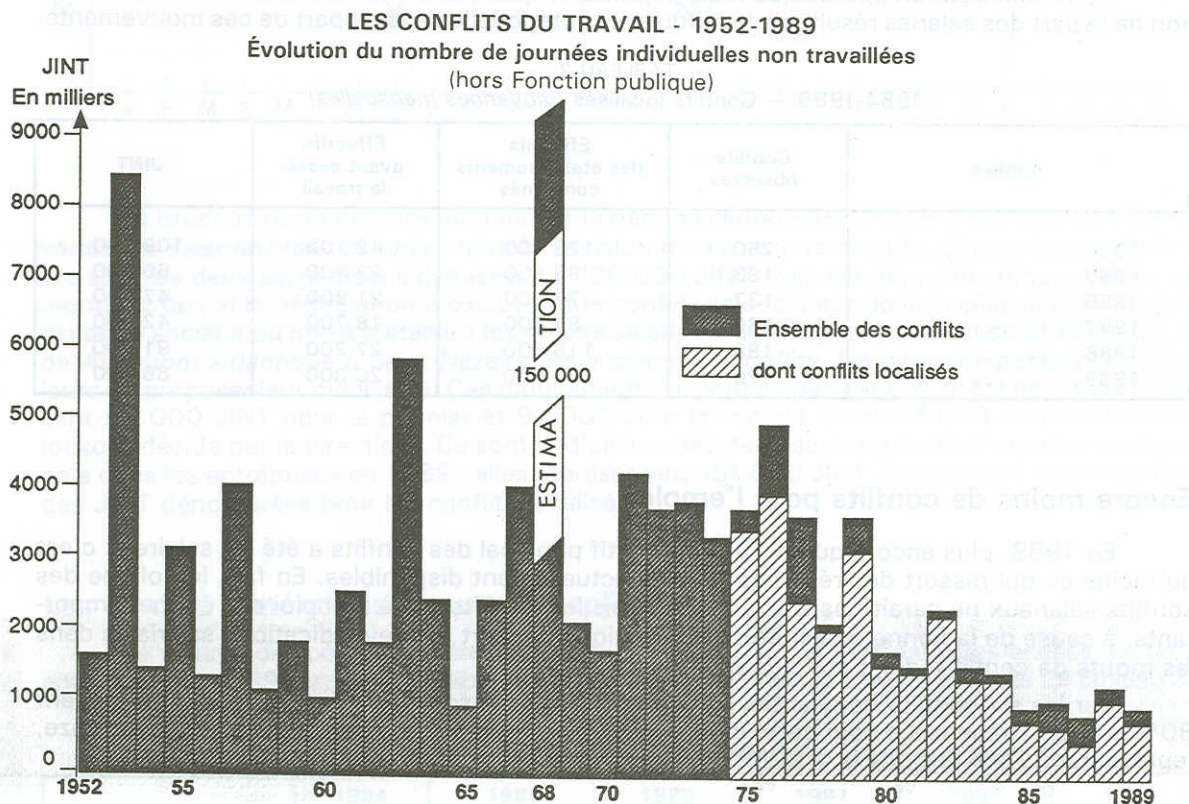
Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle

SERVICE DES ÉTUDES ET DE LA STATISTIQUE
Division Conditions de Travail et Relations Professionnelles

N° 174 — JUIN 1990

LES CONFLITS DU TRAVAIL EN 1989

L'actualité sociale, en 1989, s'est surtout focalisée sur les conflits salariaux de la Fonction publique. Dans les entreprises, au contraire, les grèves ont été en net recul, tant pour le nombre d'arrêts de travail que pour celui des journées non travaillées. Elles n'ont eu qu'un faible écho, à deux exceptions près : les *Chantiers de l'Atlantique* et surtout *Peugeot*.



SERVICE DES ÉTUDES ET DE LA STATISTIQUE
1, place de Fontenoy, 75700 PARIS - Téléphone : 40.56.51.62

Dans les entreprises, moins de jours de grève qu'en 1988.

En 1989, on a décompté dans les entreprises à peine plus de 900.000 journées individuelles non travaillées (JINT) : 800.000 pour les conflits localisés et 104.000 pour les conflits généralisés (*).

En volume, la conflictualité est donc en recul par rapport à celle de l'année précédente.

TABLEAU 1
Les grèves dans les entreprises en 1988 et 1989 : quelques ratios significatifs

	1988	1989
CONFLITS LOCALISÉS		
Nombre de conflits observés ⁽¹⁾	2 260	2 040
Effectif moyen des établissements touchés	615	556
Taux de participation ⁽²⁾	24%	21%
JINT par gréviste ⁽³⁾	3,3	3,3
Nombre de JINT ⁽³⁾	1 094 000	800 000
CONFLITS GÉNÉRALISÉS		
Taux de participation ⁽²⁾	43%	52%
JINT par gréviste ⁽³⁾	1,9	1,9
Nombre de JINT ⁽³⁾	148 000	104 000
TOUS CONFLITS		
Nombre de JINT ⁽³⁾	1 242 000	904 000
(1) — En raison du mode de décompte (totalisation des résultats mensuels), ce nombre comprend des doubles comptes (conflits s'étalant sur plusieurs mois).		
(2) — $\frac{\text{Effectif des grévistes}}{\text{Effectif des établissements}}$		
(3) — JINT = Journée individuelle non travaillée.		

Les conflits ont été un peu moins fréquents et surtout ils ont eu lieu dans des établissements de plus petite taille. En revanche le taux de participation n'a que peu diminué. Quant au nombre de jours d'arrêt de travail par gréviste, il est resté constant (cf. tableau 1, ci-dessus).

Les grévistes étaient donc aussi résolus qu'en 1988; mais ils étaient moins nombreux, les établissements touchés étant de taille plus modeste.

Cette mobilisation sporadique mais exprimant, quand elle a lieu, une certaine détermination de la part des salariés résulte de la nature très catégorielle de la plupart de ces mouvements.

TABLEAU 2
1984-1989 — Conflits localisés (moyennes mensuelles)

Années	Conflits observés	Effectifs des établissements concernés	Effectifs ayant cessé le travail	JINT
1984	250	128 600	42 100	109 000
1985	183	86 800	22 800	60 500
1986	137	76 000	21 800	47 300
1987	136	84 000	18 700	42 700
1988	188	115 600	27 200	91 200
1989	170	94 600	20 300	66 700

Encore moins de conflits pour l'emploi.

En 1989, plus encore qu'en 1988, le motif principal des conflits a été les salaires : c'est du moins ce qui ressort des résultats partiels actuellement disponibles. En fait, le volume des conflits salariaux ne paraît pas s'être accru, mais les conflits liés à l'emploi ont été peu importants, à cause de la bonne conjoncture économique. La part des revendications salariales dans les motifs de conflit a donc été plus élevée.

Sur les six conflits de plus de 10.000 JINT, quatre sont d'origine salariale et totalisent 80% des JINT recensées pour cette catégorie de grève (en 1988, on en comptait six sur onze, représentant 75% des JINT).

(*) — Rappelons que les conflits localisés sont ceux dont le mot d'ordre est interne à l'établissement. Les conflits généralisés sont décomptés sur la base de l'entreprise : ils concernent toutes les grèves dont le mot d'ordre est commun à plusieurs entreprises. Cependant si une entreprise comprend de très nombreux établissements qui jouissent par ailleurs d'une certaine autonomie par rapport à la direction générale, ces différents établissements seront traités comme des entreprises et la grève sera considérée comme un conflit généralisé.

